

par une inspiration soudaine, on songe à élever un monument d'action de grâces sur la route de sa vie. *Habebitis hunc diem in monumentum.* Puis, chaque fois que les évolutions du temps nous ramènent ces jours bénis et mémorables, l'homme s'arrête, se recueille, aspire encore avec bonheur ce parfum rafraîchissant d'une brise qui lui arrive du rivage lointain et chéri de l'enfance ou de l'âge mûr : il savoure dans son cœur ce doux banquet des souvenirs et, tombant à genoux, il sent le besoin d'entamer un chant au Seigneur, de célébrer encore la fête d'autrefois, de recommencer son action de grâces. Et Dieu l'a ainsi voulu : *Celebrabitis eum solemnem cultu sempiterno.* J'ai dit l'histoire intime de vos consciences ; chacun de nous à ses anniversaires propres, personnels, compte plus ou moins de ces joyeux rendez-vous de toutes les affections de l'âme.

Mais, lorsque la revue des fêtes du passé s'est souvent déployée, quand on semblerait à la veille de ne plus payer l'impôt de la reconnaissance, alors l'homme, enfant de Dieu, veut imiter son père tout en accomplissant la loi, et proclame une année jubilaire, afin de mieux se remettre en possession de la vie d'autrefois et d'acquitter une vraie dette d'honneur : *Sanctificabis...* etc.

Quelquefois l'influence d'un évènement qui aura rendu l'homme heureux dans le silence de la solitude, ou à l'insu de ses frères, rejaillit sur toute une famille,